

CONSIGNES D'UTILISATION – CARTE DIH

Bienvenue dans cette section consacrée aux consignes d'utilisation de la Carte du Carnet DIH. Vous trouverez ici la logique de fonctionnement de la Carte et des conseils pour profiter au maximum des ressources qu'elle vous offre.

Cette Carte fonctionne selon une **logique d'arborescence** : tout son contenu n'est pas déployé d'emblée. Il est donc important de toujours garder en tête dans quelle 'partie' de la matière vous vous situez au sein de la carte. C'est important pour le raisonnement juridique. En effet, les règles applicables aux conflits armés internationaux (CAI) ne sont pas les mêmes que celles qui s'appliquent aux conflits armés non internationaux (CANI) par exemple.

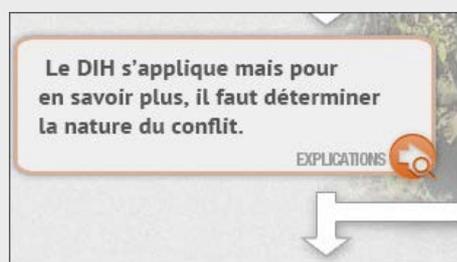
Cette carte se veut fonctionnelle et est destinée à **déterminer** la régularité d'un **fait**, d'un **acte** ou d'un **comportement**. Si vous êtes perdu dans l'arborescence de la Carte, rappelez-vous d'où vous venez en remontant le fil de votre raisonnement. L'avantage du système de la Carte est qu'en remontant les bulles précédentes, vous ne pouvez en principe pas vous perdre. La logique de la Carte est telle que :

VOUS PARTEZ TOUJOURS DES BULLES DE DÉPART POUR ARRIVER AU FAIT VÉCU EN DÉVELOPPANT LES BULLES INFÉRIEURES ET EN APPLIQUANT DONC AU FAIT LES RÈGLES DE DIH PERTINENTES.

La Carte comporte deux types de bulles. Certaines sont simplement destinées à vous permettre de progresser dans l'arborescence. Voici un exemple de bulle 'vide' :



D'autres, qui forment le cœur du Carnet DIH, sont appelées « Explications ». Ces bulles sont dotées d'un logo muni d'une flèche et d'une loupe et sont entourées d'un cadre orange. Ces bulles 'fiche' contiennent les fiches regroupant les règles de DIH pertinentes pour répondre à vos questions. En voici un exemple :



Si une bulle n'a pas de contenu et que vous pensez que ça devrait être le cas, l'information se trouve en principe dans la bulle précédente (supérieure) ou suivante (inférieure). Attention, le droit est précis. Lisez bien le contenu de chaque fiche.

Si une bulle explicative ne contient pas l'information que vous cherchez, plusieurs options s'offrent à vous :

- Consulter le droit applicable à la question :
 - cadre 'Sources' au bas de chaque fiche pour connaître les règles applicables à votre question ;
 - onglet 'Bibliothèque' contenant tous les textes de DIH auxquels il est fait référence dans le Carnet DIH.
- Rendez-vous sur le portail DIH de la Croix-Rouge de Belgique (www.croix-rouge.be/dih) qui contient de nombreuses informations en DIH.

Pour accéder à une autre partie de la Carte et ainsi fermer la partie dans laquelle vous vous trouvez actuellement, utilisez l'onglet 'fermer' (deux flèches l'une en face de l'autre).

Les onglets supérieurs de la Carte vous donnent accès à plusieurs options :

- Bibliothèque : liste de tous les textes de DIH mentionnés dans la carte (format PDF).
- Export PDF : lien vers un fichier PDF de la page en cours
- Contact : option de contact du Service Education à la citoyenneté mondiale et Droit international humanitaire
- Rechercher : en construction. Disponible dans une prochaine mise à jour.
- Imprimer : lien vers une version optimisée pour l'impression de la page en cours.

AVEC LE SOUTIEN DE

© Copyright Croix Rouge de Belgique - Belgian Red Cross 2014

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

